



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8468^e séance

Lundi 25 février 2019, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Esono Mbengono (Guinée équatoriale)

Membres :

Afrique du Sud	M. Matjila
Allemagne	M. Schulz
Belgique	M ^{me} Van Vlierberge
Chine	M. Wu Haitao
Côte d'Ivoire	M. Ipo
États-Unis d'Amérique	M. Cohen
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M ^{me} Gueguen
Indonésie	M. Djani
Koweït	M. Alotaibi
Pérou	M. Meza-Cuadra
Pologne	M ^{me} Wronecka
République dominicaine	M. Singer Weisinger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2019/44)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2019/44)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Bintou Keita, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2019/44, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Keita.

M^{me} Keita (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter au Conseil un exposé sur la situation au Darfour et les activités de l'Opération hybride Union africaine-ONU au Darfour (MINUAD). Je viens de rentrer d'une visite au Soudan et au Darfour avec mes collègues, les Sous-Secrétaires généraux Oscar Fernandez-Taranco et Mourad Wahba, respectivement du Bureau d'appui à la consolidation de la paix et du Bureau régional pour les États arabes du Programme des Nations Unies pour le développement. Notre visite avait pour objectifs, premièrement, d'insuffler un nouvel élan au processus de transition; deuxièmement, de faire passer des messages conjoints sur le retrait de la MINUAD et la transition au Gouvernement soudanais, aux interlocuteurs des Nations Unies et aux principaux partenaires; et troisièmement, d'examiner les défis et les modalités liés à la transition et les moyens d'y trouver des solutions rapidement et efficacement.

Avant de faire part au Conseil de mes observations et de mes conclusions à l'issue de cette visite, je voudrais évoquer plusieurs faits nouveaux survenus depuis la publication du dernier rapport du Secrétaire général, en date du 14 janvier 2019 (S/2019/44). L'événement le plus notable est la déclaration de l'état d'urgence par le Président Al-Bashir, le 22 février. L'état d'urgence s'applique à l'ensemble du pays et devrait durer un an. Dans ce contexte, le Gouvernement fédéral et les administrations des États ont été dissous, alors que l'Assemblée nationale et les assemblées législatives des États ont été maintenues en place, ainsi que les Ministres des affaires étrangères, de la justice et de la défense. Le Ministre de la défense s'est également vu confier les fonctions de Premier Vice-Président. En outre, 18 nouveaux gouverneurs du secteur militaire et de sécurité ont été nommés pour remplacer les gouverneurs – connus sous le nom de *Walis* – qui ont été démis de leurs fonctions. Les Forces armées soudanaises ont été chargées du maintien de l'ordre public, en plus de la défense nationale.

Ces événements interviennent alors que le processus de paix au Darfour est de nouveau au point mort, sur fond de manifestations pour protester contre les conditions économiques et politiques au Soudan. Il convient toutefois de signaler que des manifestations sporadiques ont été organisées au Darfour – le 13 janvier, à Nyala (Darfour méridional) et le 17 janvier, à Geneina (Darfour occidental) et à Daeïn (Darfour oriental). Par ailleurs, invoquant leur solidarité avec les mouvements de protestation, le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE)-faction Gibril Ibrahim et l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi (ALS-MM) sont revenus sur leur accord de décembre 2018 concernant la reprise, en janvier 2019, des négociations avec le Gouvernement soudanais.

Dans l'intervalle, le 28 janvier, le Président Al-Bashir a déclaré une cessation des hostilités de durée indéterminée au Darfour et dans les deux zones. Par la suite, le 9 février, l'ALS-MM, le MJE-faction Gibril Ibrahim et deux autres groupes – le Mouvement de libération du Soudan-Conseil de transition et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord, dirigé par Malik Agar – ont prolongé de trois mois supplémentaires la cessation unilatérale des hostilités au Darfour et dans le Kordofan méridional et le Nil Bleu. Nous n'avons pas encore évalué l'impact des événements survenus récemment à Khartoum sur la dynamique du processus de paix au Darfour, mais le remplacement de

tous les Walis aura une incidence sur le processus, et certains groupes rebelles ont durci leur position.

Dans le Jebel Marra, des affrontements sporadiques se poursuivent entre les Forces armées soudanaises et l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid (ALS-AW). Les 17, 28 et 29 janvier, des éléments de l'ALS-AW ont attaqué des membres des Forces armées soudanaises dans la zone agricole de Manabu, à 15 kilomètres au sud-est de Golo, et trois membres des Forces armées soudanaises ont été tués. Le 2 février, la MINUAD a entendu des tirs sporadiques dans cette zone et a envoyé une patrouille, mais les Forces armées soudanaises l'ont empêchée de poursuivre sa route, en invoquant l'absence d'autorisation nécessaire en matière de sécurité. Les échanges de tirs entre les Forces armées soudanaises et l'ALS-AW à Manabu se sont poursuivis les 9, 11, 17 et 19 février, causant la mort de sept membres de l'ALS-AW et d'un membre des Forces armées soudanaises.

En outre, des affrontements internes entre deux sous-factions de l'ALS-AW ont été signalés dans le village de Daya, à 12 kilomètres au nord-est de Golo, le 17 janvier et les 7 et 13 février, faisant quatre victimes. Il y aurait des désaccords entre ces factions, liés à leur participation au processus de paix, tandis que certains de leurs affrontements semblent également être dus à une concurrence pour des ressources insuffisantes. Même si ces affrontements n'ont pas entraîné de nouveaux déplacements, les civils de la région ont été exposés à de nombreux vols, enlèvements et actes de violence, attribués à des membres du personnel en tenue militaire et à des éléments de l'ALS-AW. La MINUAD a également reçu des informations faisant état de violences sexuelles répétées de la part des Forces d'appui rapide dans la région de Guldo le 6 février.

Tel qu'indiqué dans le rapport périodique dont les membres du Conseil sont saisis, l'intensification du conflit dans le Jebel Marra l'an dernier a entraîné une augmentation des cas de violence sexuelle signalés. Les violences sexuelles liées au conflit représentent toujours une menace pour les habitants du Darfour, en particulier pour les femmes et les filles déplacées, qui sont exposées à des risques importants lorsqu'elles mènent des activités génératrices de revenus en dehors des camps de déplacés. En outre, la crainte de violences sexuelles entrave le retour des civils dans leurs lieux d'origine.

Je tiens à souligner à cet égard qu'au cours de notre visite au Darfour, et plus particulièrement à la base

d'opérations de Sortoni, nous avons pu nous entretenir avec des personnes déplacées, qui ont toutes exprimé leur profonde préoccupation face au départ de la MINUAD en l'absence de services de maintien de l'ordre fiables et professionnels. Je prie le Gouvernement soudanais de poursuivre ses efforts visant à créer les conditions propices au retour des déplacés et, parmi les mesures de confiance qui pourraient être envisagées, de poursuivre un dialogue constructif avec la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit et d'adopter rapidement un cadre de coopération sur lequel se baseront les efforts de lutte contre les violences sexuelles, qui porte notamment sur la justice et la responsabilisation, conformément à la résolution 2429 (2018) et aux objectifs énoncés dans le rapport du Secrétaire général du 12 octobre 2018 (S/2018/912).

Trois cas de restrictions à la liberté de circulation par les Forces armées soudanaises – qui ont indiqué qu'elles n'avaient pas été informées des patrouilles de la MINUAD – ont été signalés dans la région de Golo. Il y a eu un autre cas d'interdiction d'accès près de Menawachei (Darfour méridional), par les services de renseignement militaire soudanais, qui ont invoqué l'absence d'autorisation nécessaire en matière de sécurité. En conséquence, la Mission n'a pas pu vérifier les allégations faites par l'ALS-AW selon lesquelles le 24 janvier, les Forces armées soudanaises, au moyen de tirs d'artillerie, avaient incendié des villages, faisant des morts. Les Forces armées soudanaises ont refusé à la MINUAD l'accès au sud-est de Koutoum, au Darfour septentrional, affirmant que la zone proche de la frontière libyenne était infestée de rebelles et que la sécurité des soldats de la paix ne pouvait être garantie.

La fréquence des tensions intercommunautaires et autres incidents de sécurité reste relativement faible, à l'exception de quelques points chauds, en particulier dans la région du Jebel Marra. Le 13 janvier, un groupe d'hommes armés en tenue militaire a tiré aveuglément sur un groupe d'agriculteurs à Ain Siro, au Darfour septentrional, à 34 kilomètres au nord-ouest de Koutoum, faisant un mort. La mort d'un homme de la tribu des Aoulad Zeïd au Darfour occidental a déclenché des affrontements entre les Misseriya et les Aoulad Zeïd dans un village situé à environ 80 kilomètres au nord-est de Geneina les 16 et 21 janvier. Sept Misseriya et un Aoulad Zeïd ont été tués et 560 maisons ont été brûlées dans sept villages.

Conformément à la résolution 2429 (2018), nous avons achevé en décembre 2018 la fermeture de 10 bases d'opérations, qui ont été transmises au Gouvernement soudanais. Les anciens états-majors de secteur de Nyala, Daeïn et Geneina doivent fermer leurs portes d'ici à juin, laissant 13 bases d'opérations dans la région élargie du Jebel Marra ainsi que le centre logistique à El Fasher. Le nouvel état-major de la mission à Zalingei est désormais pleinement opérationnel, tandis que le bureau du Représentant spécial conjoint a été transféré à Khartoum.

Dans l'intervalle, la MINUAD et l'équipe de pays des Nations Unies, avec l'appui de leurs quartiers généraux respectifs, continuent de travailler ensemble pour assurer une transition sans heurt entre le maintien de la paix au Darfour et la consolidation d'une paix durable dont ils s'attachent à jeter les bases. L'ensemble du système des Nations Unies est déterminé à agir de concert, en étroite coordination avec le Gouvernement soudanais. À cet égard, le 7 février, le Secrétaire général a publié une directive de planification de la transition et, comme je l'ai dit, lors de notre visite avec les Sous-Secrétaires généraux Taranco et Wahba, nous avons participé à une retraite organisée conjointement avec des représentants du Gouvernement, la MINUAD et l'équipe de pays des Nations Unies afin de renforcer encore la coordination pendant le processus de transition.

Je tiens à souligner que, comme je l'ai noté durant ma visite, le système des Nations Unies a réalisé des investissements considérables dans les domaines politique, humanitaire et du maintien de la paix depuis l'aggravation du conflit au Darfour il y a 15 ans. Il est de notre responsabilité collective de veiller à ce que le retrait de la MINUAD ne crée pas un vide qui perpétuerait les tensions au niveau local ou donnerait lieu à de nouveaux facteurs de risque. La participation du Gouvernement soudanais sera de plus en plus crucial dans ce contexte. Dans le même temps, notre visite a également permis de mettre en évidence les difficultés auxquelles le Gouvernement, la MINUAD et l'équipe de pays des Nations Unies sont confrontés pour maintenir la cadence de la transition, notamment s'agissant de la disponibilité des ressources.

En effet, malgré tous les efforts déployés par la Mission et l'équipe de pays des Nations Unies pour conclure en moins de deux mois les mémorandums d'accord relatifs aux équipes chargées de la liaison avec les États et l'allocation de ressources programmatiques à l'équipe de pays pour l'exécution des principales

tâches prescrites dans les domaines des droits de l'homme, de l'état de droit et de solutions durables pour les personnes déplacées, leur application effective sur le terrain pourrait être compliquée par la pénurie de liquidités. Qui plus est, la communauté internationale devra déployer de véritables efforts pour mobiliser les ressources nécessaires pour appuyer la stratégie de retrait de la MINUAD et faire face à ses conséquences immédiates sur la capacité du Gouvernement soudanais et de l'équipe de pays des Nations Unies de relever les défis de la transition au Darfour, tout en se concentrant sur un contexte économique, social et humanitaire difficile au Soudan en général.

S'agissant de l'avenir, les faits nouveaux récents et l'évolution en cours de la dynamique du conflit que j'ai évoqués tout à l'heure, à savoir l'absence de progrès tangibles dans le processus de paix et le conflit localisé dans le Jebel Marra, nous obligent à réfléchir à ce qui peut et doit être fait pendant le retrait de la MINUAD et au-delà. La voie à suivre en ce qui concerne le processus de paix au Darfour doit être examinée conjointement par l'ONU et l'Union africaine, notamment pour ce qui est de ses objectifs, des résultats escomptés, des interlocuteurs et de leurs parties prenantes, en particulier eu égard à l'évolution des dynamiques nationales et régionales. La région du Jebel Marra reste une zone de conflit, sans cessation des hostilités. Dans l'ensemble, il y a encore près de 2 millions de personnes déplacées au Darfour. Les capacités locales en matière d'état de droit doivent être renforcées afin de prévenir et de régler les tensions intercommunautaires, en particulier là où des affrontements demeurent autour de l'accès à la terre, aux routes migratoires et à d'autres sources de subsistance. Les questions relatives aux droits de l'homme, notamment la protection des femmes, des enfants et des jeunes vulnérables face à la violence, demeurent importantes.

D'ici à juin, nous aurons l'occasion d'évaluer et de recalibrer ce que la MINUAD a accompli et ce qu'elle va laisser derrière elle. Dans ce contexte, je tiens à saluer la déclaration du Président du Conseil de sécurité (S/PRST/2018/19), en date du 11 décembre 2018, qui a précisé que certains des critères et indicateurs proposés dans le rapport du Secrétaire général du 12 octobre 2018 étaient d'une priorité plus immédiate et que d'autres reflétaient des objectifs à plus long terme en matière de consolidation de la paix au Darfour. L'examen stratégique, avant la présentation des recommandations du Secrétaire général et du Président de la Commission de l'Union africaine pour le renouvellement du mandat

de la MINUAD, sera l'occasion de mieux définir ces indicateurs. En attendant, je puis assurer au Conseil de sécurité que la MINUAD ne ménagera aucun effort pour réaliser en priorité des progrès par rapport aux critères et indicateurs axés sur la protection des civils, en particulier en ce qui concerne les personnes déplacées et les réfugiés de retour dans leur pays, les droits de l'homme, l'état de droit, la situation humanitaire et le désarmement, la démobilisation et la réintégration, comme demandé par le Conseil. J'attends avec intérêt de discuter des paramètres initiaux de l'examen avec les membres du Conseil.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M^{me} Keita de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Hickey (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Sous-Secrétaire générale Keita de son exposé sur sa visite et sur l'évolution récente de la situation sur le terrain. Je concentrerai mes remarques d'aujourd'hui sur trois questions : la situation au Darfour, la transition et la situation générale au Soudan.

Premièrement, en ce qui concerne la situation au Darfour, le Royaume-Uni se félicite de la prorogation, jusqu'au 8 mai, de la cessation unilatérale des hostilités par l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi, le Mouvement de libération du Soudan-Conseil de transition et le Mouvement pour la justice et l'égalité. Nous nous félicitons également de la cessation illimitée des hostilités annoncée par le Gouvernement soudanais. En dépit de cela, cependant, nous sommes préoccupés par la violence qui se poursuit dans la région du Jebel Marra entre le Gouvernement soudanais et la faction de l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid, ainsi que par les informations faisant état d'attaques de représailles contre des civils, la destruction de biens et le déplacement d'un nombre important de civils. Comme nous l'avons déjà dit à maintes reprises dans cette salle, nous continuons également d'être profondément troublés par la persistance des conflits intercommunautaires et par les violations généralisées des droits de l'homme, en particulier la prévalence des violences sexuelles liées aux conflits. À cet égard, nous exhortons le Gouvernement soudanais à faire en sorte que justice soit rendue aux victimes et que les auteurs répondent de leurs actes. Nous l'appelons également à collaborer de manière constructive avec le Bureau de la Représentante

spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit.

Deuxièmement, en ce qui concerne la transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix et au développement, nous nous félicitons des progrès réalisés à ce jour dans la réduction des effectifs de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Pour que la transition du Darfour du maintien de la paix aux étapes suivantes soit efficace et soutenue, il faut que le conflit armé cesse, mais également que l'on s'attaque aux causes profondes du conflit. Comme la Sous-Secrétaire générale Keita vient de le mentionner, les objectifs énoncés dans la déclaration du Président S/PRST/2018/19, publiée en décembre 2018, sont essentiels à cet égard. Le Royaume-Uni appelle le Gouvernement soudanais à s'employer résolument à faire des progrès dans la réalisation de ces objectifs afin de démontrer sa volonté de s'attaquer aux causes profondes de la situation au Darfour et de jeter les bases d'une consolidation de la paix et d'un développement durables.

Par ailleurs, compte tenu des besoins considérables en matière de consolidation de la paix et de développement, ainsi que des besoins humanitaires actuels au Darfour, il est extrêmement important qu'un compte rendu clair et précis de la situation sur le terrain soit présenté au Conseil. Par conséquent, nous encourageons le Gouvernement soudanais à coopérer avec les entités compétentes des Nations Unies sur le terrain pour que la situation au Darfour soit décrite avec exactitude pour que des ressources suffisantes soient affectées aux activités de consolidation de la paix, de développement et d'assistance humanitaire.

Troisièmement, et enfin, compte tenu de l'évolution récente de la situation, je voudrais aborder brièvement la situation actuelle au Soudan dans son ensemble. Le Royaume-Uni est profondément préoccupé par la déclaration de l'état d'urgence par le Président Al-Bashir vendredi, lequel confère de nouveaux pouvoirs étendus aux forces de sécurité et va à l'encontre des recommandations issues du précédent dialogue national. Les manifestations qui ont lieu dans l'ensemble du Soudan sont pacifiques et sont l'expression de griefs légitimes. Les citoyens ont le droit d'exprimer leur point de vue. En outre, plusieurs dirigeants politiques, militants et journalistes de l'opposition sont toujours en prison, certains depuis plus de deux mois. Ils doivent être libérés immédiatement.

Les propositions faites par le Président Al-Bashir dans son allocution de vendredi ne permettent pas de dégager le consensus politique nécessaire à la stabilisation du pays. Dans le contexte actuel, on voit difficilement comment le dialogue national proposé pourrait être couronné de succès.

Il va de soi que l'instabilité politique au Soudan et la déclaration de l'état d'urgence ont des répercussions sur la situation au Darfour. Le Royaume-Uni juge profondément inquiétantes les violations commises par les forces de sécurité du Gouvernement au cours des récentes manifestations. C'est précisément à ces forces que la MINUAD est censée transférer ses responsabilités en matière de sécurité et de protection au Darfour. Non seulement les annonces du Président Al-Bashir et le comportement des forces de sécurité retarderont davantage la conclusion d'un accord de paix durable, mais ils remettent également en question la détermination du Gouvernement à progresser en matière de droits de l'homme, d'état de droit et de réforme du secteur de la sécurité, qui sont si cruellement nécessaires au Darfour.

Pour terminer, le Royaume-Uni continuera de suivre de près la situation au Darfour et dans l'ensemble du Soudan. Nous continuons d'exhorter le Gouvernement soudanais à entreprendre les réformes politiques et économiques qui s'imposent pour parvenir à une véritable stabilité, et nous continuerons de collaborer avec les membres du Conseil pour apporter l'appui nécessaire au peuple soudanais.

M. Schulz (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Keita de son exposé et de sa visite.

Étant donné que c'est la première fois que nous prenons la parole sur ce point de l'ordre du jour, je voudrais exposer brièvement le point de vue de l'Allemagne sur la situation au Darfour et sur le Soudan en général.

Tout d'abord, nous sommes tout à fait d'accord avec la Sous-Secrétaire générale Keita qu'une solution politique au conflit au Darfour est la clef d'une paix durable dans la région. L'Allemagne a appuyé cette approche en 2011 et 2012, lors de son précédent mandat au Conseil, et nos actions sont aujourd'hui guidées par la même vision. C'est pourquoi nous appuyons le processus de médiation en cours entre le Gouvernement et les groupes armés. Aujourd'hui, nous encourageons toutes les parties – le Gouvernement soudanais et

les groupes armés du Darfour – à faire fond sur la dynamique positive créée par l'accord de négociation préalable signé à Berlin en décembre 2018. Des progrès doivent être réalisés d'urgence.

Dans le même temps, nous devons être conscients que le processus de paix au Darfour est indissociable de la dynamique politique générale au Soudan. Depuis la mi-décembre 2018, un nombre important de Soudanais manifestent pacifiquement en faveur du respect des droits de l'homme, de l'état de droit et d'une transition politique. En déclarant l'état d'urgence le 22 février, le Président Al-Bashir a limité les possibilités de respect de l'état de droit et des droits de l'homme au Soudan. Dans ce contexte, il faut examiner encore plus attentivement les critères de retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), en particulier la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Nous appelons le Gouvernement soudanais à répondre aux griefs légitimes de la population soudanaise par des moyens politiques et sans recourir à la force.

L'édification d'une paix durable exige une stratégie à long terme. Pour éviter une reprise du conflit au Darfour, les processus de transition actuels, du maintien à la consolidation de la paix, doivent bénéficier du plein appui et de toute l'attention du Conseil, de la communauté internationale, du système des Nations Unies et du Gouvernement hôte. La visite effectuée par les Sous-Secrétaires généraux Keita, Fernandez-Taranco et Wahba traduit les priorités de l'engagement des Nations Unies : maintien de la paix, consolidation de la paix et développement à long terme. L'Allemagne appuie ces priorités et considère qu'il est de notre responsabilité commune de veiller à ce que l'engagement international au Darfour, qui dure depuis une décennie, produise des résultats concrets et durables pour les habitants de ce territoire. Dans ce contexte, je voudrais conclure mon intervention en soulignant trois points.

Premièrement, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que la MINUAD s'acquitte, tant qu'elle est déployée au Darfour, des tâches qui lui sont confiées. Cela signifie toutes les tâches qui lui sont confiées. Cela signifie non seulement, et, bien sûr, prioritairement, le maintien de la paix, mais également la médiation, notamment la médiation intercommunautaire, la consolidation de la paix et l'aide aux déplacés. La déclaration du Président S/PRST/2018/19, de décembre 2018, énonce clairement les objectifs à atteindre. Par conséquent, une stratégie

de transition intégrée et une coopération entre toutes les entités compétentes des Nations Unies sont de la plus haute importance. Le prochain examen stratégique doit donc être l'occasion d'évaluer de manière globale l'engagement des Nations Unies et de faire des recommandations sur la restructuration de la présence des Nations Unies.

Deuxièmement, nous considérons qu'il incombe à la communauté internationale, et en particulier au Conseil de sécurité, de prévenir une reprise du conflit. Chaque transition est difficile et exige des parties qu'elles adoptent un comportement responsable et qu'elles lui portent l'attention voulue. Dans ce contexte, nous devons veiller à ce que la MINUAD continue de recevoir un appui politique et des moyens financiers suffisants, notamment un financement au titre des programmes, pour s'acquitter de son mandat. Il s'agit notamment de mesures concrètes de consolidation de la paix et de stabilisation. Nous devons également nous assurer que la présence des Nations Unies sur le terrain soit suffisamment robuste et renforcée, parallèlement à la réduction des effectifs de la MINUAD, et à ce qu'elle soit en mesure d'appuyer la consolidation des acquis en matière de maintien de la paix et de continuer à faire progresser la médiation, la consolidation de la paix – en particulier dans le domaine de la sécurité – et les activités de développement. L'Allemagne est déterminée à assumer des responsabilités à cet égard en tant que rédactrice, avec le Royaume-Uni, sur la question de la MINUAD.

Troisièmement, et enfin, l'Allemagne est convaincue que nous ne pouvons réussir qu'en travaillant en étroite collaboration avec le Gouvernement soudanais, mais que ce partenariat doit reposer sur la confiance mutuelle; sur le règlement des questions en suspens concernant l'accès de la MINUAD à certaines parties du Darfour; sur la réalisation de progrès tangibles quant à une présence du Haut-Commissariat aux droits de l'homme au Soudan, disposant d'un accès au Darfour et de capacités de surveillance des droits de l'homme; et sur la collaboration avec la Commission de consolidation de la paix. Il s'agit là de mesures qui renforceraient la confiance sur le plan international et qui contribueraient à faire progresser le processus de médiation, ainsi que les questions intercommunautaires, telles que les questions portant sur la terre et sur l'eau.

M^{me} Gueguen (France) : Je tiens à remercier chaleureusement M^{me} Bintou Keita pour son exposé important et éclairant. Sa mission conjointe au Darfour,

avec M. Oscar Fernandez-Taranco et M. Mourad Wahba, est une initiative que je tiens à saluer. C'est une bonne pratique, en phase avec l'effort pour assurer une action véritablement intégrée des Nations Unies, particulièrement essentielle dans les phases de transition post-conflit, et qui va dans le sens de la réforme du système des Nations Unies voulue par le Secrétaire général et soutenue par les États Membres, en promouvant une synergie entre les différents piliers. Cette bonne pratique pourrait être utilement répliquée ailleurs. Je souhaite aujourd'hui mettre l'accent sur trois points.

Le premier est que l'amélioration de la situation au Darfour ne doit pas cacher l'importance des défis qui restent encore à relever. Le dernier rapport du Secrétaire général (S/2019/44) montre que la situation sécuritaire au Darfour est relativement stable. Toutefois, la France déplore la recrudescence, depuis l'année dernière, des affrontements dans le Jebel Marra, entraînant des milliers de déplacés. La France est également alarmée par le volume et la gravité des violations des droits humains, et notamment par les violences sexuelles récurrentes constatées. Nous appelons à ce que les auteurs de ces violences soient poursuivis en justice et sanctionnés.

Il est impératif que les autorités soudanaises et les groupes armés avancent dans le processus de paix. Au-delà de la cessation des hostilités, il s'agit aussi de traiter des causes profondes du conflit. La France avait salué la signature, le 6 décembre à Berlin, d'un accord de prénégociation entre le Gouvernement et certains groupes armés, pour une reprise du processus de paix. Mais depuis, les négociations ont été malheureusement reportées.

Ce report intervient dans un contexte de contestations sociales, que le Soudan connaît depuis le 19 décembre dernier et que la France suit avec la plus grande attention. Nous avons pris note de l'instauration de l'état d'urgence et appelons les autorités soudanaises à garantir le droit à la liberté de réunion, d'association et d'expression, conformément à leurs engagements internationaux. Toutes les parties doivent faire preuve de retenue et s'abstenir de tout nouveau recours à la violence, afin d'apaiser la situation.

En raison de ce contexte fragile, et c'est mon deuxième point, le retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) devra intervenir de façon prudente, en fonction de la situation sur le terrain. Dans ce contexte, nous devons veiller à ce que le retrait de la MINUAD se déroule de façon

progressive et prudente, en fonction de la situation. Le Conseil de sécurité a souligné judicieusement, dans la déclaration du Président adoptée en décembre (S/PRST/2018/19), qu'il faudra particulièrement prendre en compte un certain nombre de critères importants, notamment la situation des déplacés et des réfugiés, le respect des droits de l'homme et le respect de l'état de droit. Il est également important que d'ici sa fermeture, la MINUAD reste opérationnelle et participe activement à la stabilisation du Darfour. Je salue à cet égard les actions de médiation conduites par la MINUAD, qui sont très utiles pour résoudre ou éviter les conflits locaux.

Enfin, troisième point, nous devons dès à présent préparer l'après-MINUAD, afin de réussir la transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix. Le principal défi, pour nous tous aujourd'hui, est de faire en sorte que la situation au Darfour reste stable après le départ de la Mission. Nous devons, dès à présent, préparer l'après-MINUAD. Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, la question des financements sera cruciale, le départ d'une opération de maintien de la paix signifiant l'arrêt des ressources financières sur contributions obligatoires et le passage à un financement sur contributions volontaires des activités de l'équipe de pays. Nous devons prendre cette question à bras-le-corps, de façon responsable. Cela s'inscrit aussi dans nos engagements pour l'Action pour le maintien de la paix. Nous nous sommes en effet engagés à appuyer, dans les périodes de transition, les équipes de pays des Nations Unies pour leur permettre de continuer à aider les pays hôtes à consolider la paix. Nous encourageons également la MINUAD et l'équipe de pays à travailler au maximum ensemble, afin de préparer au mieux cette transition.

Il est également important que la communauté internationale puisse suivre l'évolution de la situation au Darfour. Le bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme aura un rôle essentiel. La Commission de consolidation de la paix peut aussi être une enceinte pertinente pour avoir un dialogue constructif avec les autorités soudanaises sur la consolidation de la paix au Darfour. Nous devons mener ces réflexions avec les autorités soudanaises, et en étroite concertation avec l'Union africaine, qui est et sera un acteur essentiel dans la consolidation de la paix au Darfour.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Keita de son exposé sur les derniers événements survenus sur le terrain au Darfour.

Nous continuons d'évaluer les effets de l'annonce faite vendredi dernier par le Président Omer Al-Bashir. Nous sommes vivement préoccupés par la déclaration de l'état d'urgence national, et nous demandons au Gouvernement soudanais de respecter les droits de toutes les personnes au Soudan, de mettre fin immédiatement à la répression violente des manifestations pacifiques et de faire en sorte que les responsables des violations et des atteintes répondent de leurs actes. Plutôt que des mesures pour renforcer la capacité des services de sécurité à cibler les manifestants pacifiques et l'opposition, ce qu'il faut, ce sont des mesures pour créer un environnement permettant un processus politique sans exclusive qui aborde véritablement les griefs légitimes des citoyens et conduise à une paix et à une démocratie durables dans le pays.

Il y a un peu plus de deux mois, le Conseil de sécurité a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2018/19), dans laquelle il a noté l'amélioration des conditions de sécurité au Darfour et a appuyé la transition à terme du maintien à la consolidation de la paix et au développement. Cette manifestation d'appui s'accompagnait de la demande d'établir des objectifs et indicateurs de succès clairs et réalisables pour évaluer les progrès dans les domaines cruciaux, avant le retrait à terme de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Nous pensons que les objectifs existants doivent être affinés pour les aligner sur le mandat et les priorités stratégiques de la Mission. La cessation des hostilités, la protection des civils et un accord politique global mutuellement acceptable doivent constituer les principaux objectifs. Nous attendons l'évaluation stratégique de l'Organisation des Nations Unies et ses recommandations concernant la réalisation des objectifs et indicateurs capitaux avant cette transition.

Nous exhortons encore une fois le Gouvernement soudanais à cesser de recourir à des mesures violentes contre les manifestations et à amener tous les responsables des violations des droits de l'homme et des atteintes à ces droits à répondre de leurs actes. Nous demandons un processus politique inclusif en vue d'élections permettant à tous les citoyens soudanais d'exercer leurs droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique; la libération immédiate de tous les journalistes, dirigeants politiques de l'opposition, militants des droits de l'homme et autres manifestants qui sont arbitrairement détenus; et que le Gouvernement soudanais accorde aux accusés un plein accès à la représentation en justice.

M. Matjila (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis d'entrée de jeu de vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Je voudrais également exprimer notre gratitude à M^{me} Bintou Keita, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, pour son exposé détaillé sur sa visite récente dans la région et l'évolution de la situation au Soudan. Nous saluons aussi le travail accompli par l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). En outre, nous nous félicitons de la déclaration que fera le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies.

L'exposé de Bintou Keita a mis en exergue les complexités et les difficultés du rétablissement de la paix. Le rétablissement de la paix au Darfour n'a donc pas été facile, comme nous en avons tous été témoins ces 14 dernières années. Toutefois, les efforts inlassables de la communauté internationale et son soutien constant au fil des ans ont abouti à l'amélioration considérable de la situation en matière de sécurité au Darfour. Cette amélioration a même impulsé la réduction des effectifs de la MINUAD. À cet égard, l'Afrique du Sud se félicite de l'amélioration constante, pendant la période considérée, de la situation en matière de sécurité au Darfour, ainsi que de l'absence de violence intercommunautaire, comme l'indique le rapport. Nous avons également noté que le nombre d'actes criminels et le nombre de violations des droits de la personne ont baissé au cours de la période considérée.

Toutefois, il est évident que nous n'avons pas encore atteint l'objectif souhaité. Il demeure des domaines de préoccupation, en particulier au Jebel Marra. La persistance des affrontements entre les groupes armés et le Gouvernement soudanais souligne que davantage d'efforts sont requis dans cette région. L'insécurité persistante représente un obstacle pour la vie de nombreux citoyens vulnérables. À cet égard, nous demandons aux groupes armés, en particulier à l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid, de régler leurs différends par les voies du dialogue politique qui ont déjà été ouvertes.

En outre, il est impératif que toutes les parties continuent de mettre en œuvre les dispositions non encore appliquées du Document de Doha pour la paix au Darfour. Il reste essentiel que toutes les parties maintiennent leur attachement au processus de négociations mené sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine. De même, en tant que communauté internationale, nous devons continuer de soutenir ce

processus, afin de ne pas inverser les gains que nous avons réalisés jusqu'à présent.

L'Afrique du Sud demeure préoccupée par les violations des droits de la personne signalées dans le rapport du Secrétaire général (S/2019/44). Les femmes et les enfants continuent d'être les plus touchés par la violence sexuelle, qui devient de plus en plus une arme de guerre et de conflit et qui nuit aux chances de parvenir à long terme à des communautés pacifiques et prospères. Nous exhortons le Gouvernement soudanais à mettre fin aux violences sexuelles commises en période de conflit et à faire en sorte que tous les responsables soient traduits en justice.

L'Afrique du Sud a pris note de la réduction continue des effectifs militaires de la MINUAD ainsi que de la transmission aux unités de police constituées de la MINUAD et du redéploiement de ces unités. Il importe que la MINUAD fournisse des services adéquats en matière d'état de droit et d'activités de subsistance, conformément à son mandat, pour faire face aux préoccupations sécuritaires des communautés locales et des 2 millions de déplacés. Nous tenons en outre à souligner à quel point il importe de garantir l'aide humanitaire et l'accès aux zones touchées au Darfour. Il est impératif que, à terme, il y ait une transition de l'aide humanitaire à la reconstruction et au développement dans la région du Darfour, parallèlement au départ du Soudan de la MINUAD. Il est crucial que la MINUAD continue de fournir une assistance technique et logistique à la Commission du Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, afin de faciliter le désarmement et la démobilisation des combattants armés.

Pour favoriser la réussite de la transition, notamment par le déménagement à Khartoum du Bureau du Représentant spécial conjoint, il est crucial que les autorités locales et les responsables soudanais concernés soient associés au processus; cela permettra d'assurer un dialogue ouvert et des processus transparents propres à aboutir à la mobilisation du Gouvernement soudanais. À l'heure où la MINUAD se retire du Darfour, nous abondons dans le sens du Secrétaire général lorsqu'il recommande un partenariat étroit et un engagement soutenu du Gouvernement soudanais, de l'Union africaine et du système des Nations Unies. Ce partenariat a été une composante clef des réalisations notables enregistrées au Darfour. Il sera tout aussi important pour entretenir la progression et la stabilité futurs dans la région. De même, pour une paix durable, nous devons

mobiliser nos efforts en faveur du développement économique au Soudan, car il permettra d'atténuer les facteurs susceptibles de déclencher un conflit à l'avenir.

Nous devons également faire en sorte que les auteurs de troubles ne puissent pas exploiter les défis socioéconomiques actuels au Soudan pour promouvoir leurs propres intérêts étroits. Grâce à nos efforts pour instaurer la paix au Soudan, la situation a montré et continue de montrer des signes de progrès. Nous devons continuer avec constance et persévérance sur cette voie. Rétablir la paix au Darfour continuera d'avoir une incidence positive sur la région et de contribuer aux aspirations de l'Union africaine à faire taire les armes d'ici 2020.

Enfin, nous tenons à exprimer notre gratitude à ceux qui sont à pied d'œuvre sur le terrain au Darfour – le Représentant spécial du Secrétaire général Mamabolo et son équipe – pour leur engagement sans faille à la consolidation de la paix dans cette région.

M^{me} Van Vlierberge (Belgique) : Tout d'abord, qu'il me soit permis de remercier chaleureusement la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Bintou Keita, pour son exposé éclairant. La Belgique se félicite également de la visite qui a été entreprise récemment, au mois de février, par les Sous-Secrétaires généraux Keita, Fernandez-Taranco et Wahba et nous sommes d'avis que cette visite souligne notre devoir de définir et de préparer le rôle et la présence des Nations Unies sur le terrain après le départ de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

Les signes de progrès au Darfour sont clairs et la Belgique réaffirme son appui à la transition du maintien à la consolidation de la paix et au développement au Darfour. Cependant, la complaisance serait inappropriée. Une approche prudente d'un retrait soigneusement accompagné s'impose. De manière générale, la mise en place de l'état de droit et le respect fondamental des droits de l'homme sont des éléments clés du futur du Darfour. La protection de la population civile, l'amélioration de la situation humanitaire, ainsi que le programme de désarmement, démobilisation et réintégration, et la réforme du secteur de la sécurité restent essentiels pour une sortie de crise durable.

Si une certaine amélioration des conditions de sécurité au Darfour en général est encourageante, la Belgique demeure préoccupée par la situation dans la région du Jebel Marra en particulier, vu les incidents armés entre le Gouvernement soudanais et l'Armée

de libération du Soudan-faction Abdul Wahid. À cela s'ajoutent les abus des droits de l'homme qui continuent, touchant en premier lieu les enfants et les femmes, y compris par la violence sexuelle, dans un contexte d'impunité. La Belgique salue la signature à Berlin, en décembre dernier, d'un accord de négociation préalable entre le Gouvernement soudanais et deux mouvements basés au Darfour. Toutefois, le report du lancement des négociations entre les parties est regrettable. Le caractère non inclusif du dialogue national et le caractère non fonctionnel des différents organes chargés de la mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour sont également inquiétants.

La situation au Darfour doit se lire dans le contexte soudanais et ne peut en être isolée. La Belgique exprime sa préoccupation par rapport à la situation actuelle au Soudan, marquée par des protestations et par une réponse violente des autorités. Le 22 février, le Président soudanais Omer Al-Bashir a décrété l'état d'urgence dans tout le pays pour un an, ainsi que la dissolution du Gouvernement aux niveaux fédéral et provincial. Alors que le pays traverse une situation difficile, la Belgique appelle à la retenue dans l'usage de la force par les services de sécurité et à la libération immédiate des manifestants détenus arbitrairement. Les autorités doivent respecter pleinement le droit de manifester de façon pacifique, protéger les civils et garantir l'usage strictement proportionné de la force. Le contexte actuel de tension risque d'avoir un impact négatif sur l'engagement de la part des parties au conflit au Darfour dans le dialogue.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : En premier lieu, je remercie la Sous-Secrétaire générale Bintou Keita de son important exposé sur l'évolution récente de la situation sur le terrain. Nous notons la persistance des affrontements et des pertes en vies humaines, et nous le regrettons. Ma déclaration portera essentiellement sur trois questions clés, à savoir les conditions de sécurité, les difficultés persistantes et l'appui à la transition au Darfour.

En ce qui concerne mon premier point, l'Indonésie se félicite que les conditions de sécurité au Darfour, hormis dans le Jebel Marra, soient relativement stables. L'embellie régulière de la sécurité a permis d'entamer le retrait progressif de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et de lancer le plan de sortie à l'horizon 2020, conformément à la résolution 2429 (2018). Ma délégation salue le travail critique dont s'acquitte la MINUAD au Darfour.

L'Indonésie est fière de contribuer à la MINUAD, où elle est actuellement représentée par 477 soldats de la paix sur le terrain. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans la restructuration de la MINUAD, notamment avec l'inauguration de son nouveau siège à Zalingei en janvier. La MINUAD doit continuer à jouer un rôle crucial en matière de protection des civils et d'appui au renforcement des capacités dans le domaine de l'état de droit. L'Indonésie félicite également le Gouvernement soudanais de ses efforts pour instaurer la sécurité au Darfour, notamment en lançant une campagne de collecte d'armes et en encourageant le règlement pacifique du conflit intercommunautaire. Le Gouvernement soudanais devrait, à terme, être en mesure d'assumer la responsabilité principale de la sécurité au Darfour, tandis que nous poursuivons la restructuration de la MINUAD. Pour l'Indonésie, le fait que le Conseil de sécurité entende définir des critères clefs pour examiner ses mesures au Darfour est un pas dans la bonne direction. Je tiens à insister sur le fait qu'il ne faut pas laisser la sortie de la MINUAD créer un vide susceptible de générer des tensions et conflits nouveaux. Il faut donner la priorité aux besoins de la population civile.

Deuxièmement, l'Indonésie est consciente que de nombreux problèmes persistent. Des efforts supplémentaires sont requis pour remédier aux causes profondes du conflit, notamment les différends fonciers et intercommunautaires. Les affrontements sporadiques dans le Jebel Marra et les activités déstabilisatrices de l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid continuent d'entraîner des pertes civiles et des déplacements de population. Nous demandons à toutes les parties de faire preuve de retenue. Il ne peut y avoir de solution militaire au conflit au Darfour.

L'Indonésie se joint aux autres délégations qui ont exhorté les parties non signataires du Document de Doha pour la paix au Darfour, notamment la faction Abdul Wahid Nour, à se rallier au processus de paix. Nous espérons que la signature d'un cadre de négociation préalable entre la faction Minni Minawi de l'Armée de libération du Soudan et le Mouvement pour la justice et l'égalité fera l'objet d'un suivi.

Les besoins des personnes déplacées doivent également être pris en compte. L'acheminement de l'aide humanitaire doit pouvoir s'effectuer sans entrave. Nous appelons également toutes les parties, y compris le Gouvernement soudanais, à créer un environnement propice au retour des déplacés.

La situation économique difficile et les risques qui y sont associés restent une source de préoccupation et sont un argument solide en faveur de l'aide au développement. À cet égard, la communauté internationale doit continuer d'aider le Soudan. La paix serait difficile à réaliser en l'absence d'un développement économique réel et tangible, qui englobe l'amélioration de la gouvernance, des infrastructures et des institutions.

Troisièmement, l'Indonésie estime qu'il importe de renforcer l'appui à la consolidation de la paix et au développement au Darfour. L'engagement soutenu de l'ONU et de la communauté internationale, basé sur le respect mutuel et l'appropriation nationale, est essentiel pour prévenir une reprise du conflit. L'Indonésie reconnaît l'importance d'un financement durable et prévisible de la consolidation de la paix au Darfour, ainsi que le rôle du dispositif de consolidation de la paix de l'ONU en tant que moteur essentiel de la transition. Nous accueillons avec satisfaction la proposition d'organiser une conférence d'annonces de contributions pour le Darfour afin que l'équipe de pays des Nations Unies reçoive des fonds suffisants. Il serait opportun d'explorer le potentiel de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

Je voudrais, pour terminer, réitérer notre appui de longue date à nos frères et sœurs soudanais dans leur quête de paix et de stabilité, à laquelle nous contribuons concrètement en fournissant des soldats de la paix. Le Darfour a parcouru un long chemin. Il nous incombe à tous – le Gouvernement soudanais et la communauté internationale – de consolider les progrès accomplis à ce jour et de ne pas les mettre en péril. Au bout du compte, l'aspect le plus important est la population civile.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Je tiens en premier lieu à remercier M^{me} Bintou Keita de son exposé détaillé sur sa récente visite au Darfour. Nous saluons également son engagement dans le débat sur le retrait futur de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD).

En ce qui concerne la situation à l'examen, nous accueillons avec satisfaction les informations faisant état d'une stabilité et d'un calme relatifs au Darfour, à l'exception des foyers de tension dans le Jebel Marra, où les affrontements se poursuivent entre le Gouvernement et les forces rebelles de l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid. Nous nous félicitons de la diminution récente des incidents de violence intercommunautaire et des conflits provoqués

par la destruction de cultures. Néanmoins, nous sommes préoccupés par le fait que les causes profondes des conflits intercommunautaires n'ont toujours pas été éliminées et par la persistance des conflits liés à des différends fonciers, qui touchent les personnes déplacées revenant dans leurs localités d'origine.

En outre, malgré leur recul, les attaques et menaces persistantes dont fait l'objet le personnel humanitaire, ainsi que le déni d'accès à certaines zones, en particulier le Jebel Marra, pour le personnel de la MINUAD, sont particulièrement inquiétants. Nous encourageons le Gouvernement soudanais à continuer de mettre en place des initiatives telles que le désarmement de la population civile, conformément au Document de Doha pour la paix au Darfour.

Par ailleurs, nous observons avec optimisme la progression du processus de paix au Darfour, notamment la signature d'un accord de négociation préalable entre le Gouvernement, la faction Minni Minawi de l'Armée de libération du Soudan et le Mouvement pour la justice et l'égalité le 6 décembre 2018 à Berlin.

En ce qui concerne la mise en œuvre des dispositions du Document de Doha, nous soulignons qu'il est urgent de redynamiser leur application, notamment celles relatives au retour des déplacés et à la réintégration des ex-combattants, ainsi que la nécessité d'honorer les engagements pris par la communauté internationale en matière d'appui financier, un aspect crucial pour l'instauration de la stabilité et d'une paix durable dans le pays.

Cependant, nous sommes préoccupés par le fait que récemment, en raison des manifestations qui ont éclaté le 19 décembre 2018, ce processus a pris du retard. Nous sommes également préoccupés par les dernières mesures prises par le Gouvernement, notamment l'annonce d'un état d'urgence dans tout le pays, la dissolution du Gouvernement fédéral et des Gouvernements des États et l'incidence de ces mesures sur le processus de restructuration de la MINUAD. Nous appelons toutes les parties à prendre part au processus de paix afin de garantir un cessez-le-feu définitif et un accès humanitaire sans restriction aux populations touchées par le conflit.

Un autre aspect particulièrement important à nos yeux est la violence contre les femmes et les filles. En dépit de la baisse signalée du nombre d'incidents de cette nature, il est préoccupant que la protection des filles et des femmes contre la violence sexuelle continue

de poser problème dans le cadre du processus de paix au Darfour. La menace élevée de violence sexuelle limite la liberté de circulation des femmes et des filles aux alentours des camps de réfugiés et dans les zones de rapatriement des déplacés, en particulier dans le Jebel Marra, où s'affrontent les forces gouvernementales et l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid. Nous encourageons le Gouvernement soudanais et la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit à poursuivre leurs consultations en vue de créer un cadre de coopération pour la prévention et la mobilisation face à ces problèmes.

D'autre part, le Darfour a été reconnu comme étant le théâtre du premier conflit lié aux changements climatiques. Ceci est particulièrement important pour ma délégation, car c'est une priorité de la République dominicaine. Le Darfour est une zone écologique diverse, touchée par des sécheresses et qui observe en première ligne la progression du désert saharien. Ce processus croissant de désertification et de sécheresse épuise progressivement les ressources naturelles, qui sont essentielles à la survie et à la coexistence pacifique.

L'ancien Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, a déclaré que le conflit au Darfour était la conséquence d'une crise écologique provoquée, au moins en partie, par les changements climatiques. Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement, les températures vont continuer d'augmenter au Soudan au cours des prochaines décennies, ce qui pourrait provoquer une baisse de 70 % de la culture de céréales telles que le sorgho. Nous sommes préoccupés par les conséquences que pourrait avoir ce cycle de sécheresse et de conflit au niveau communautaire et par l'augmentation potentielle des conflits communautaires liés à la pénurie d'eau. En conséquence, outre la préoccupation que nous avons déjà exprimée, nous considérons cette situation comme une occasion pour le Conseil d'examiner, de manière unifiée et dans le cadre d'une approche pratique, les risques associés à ces phénomènes climatiques et leur rôle en tant que multiplicateurs de fragilité et de vulnérabilité et générateurs de conflits.

En ce qui concerne le processus de retrait en cours de la MINUAD et le confinement des opérations à la région du Jebel Marra, nous comprenons que la mission doit être opérationnelle et que sa responsabilité ne diminue pas en matière de suivi des droits de l'homme et de protection des civils au Darfour. Il importe de garantir une transition fluide, sans complication, à laquelle

participeront les autorités locales, les administrations autochtones, les personnes déplacées, les jeunes et les femmes. Toute réduction doit refléter une amélioration véritable de la situation sur le terrain, en veillant à ce que l'équipe de pays des Nations Unies reçoive les ressources et l'appui nécessaires pour combler les lacunes qui en résultent.

Il faut également veiller à ce que tout transfert, transmission ou fermeture d'un bureau d'appui ou d'une base d'opérations s'effectue en consultation avec les autorités locales et dans l'intérêt des communautés, en respectant les droits fondamentaux des personnes. En outre, le Gouvernement soudanais doit jouer son rôle en tant qu'acteur principal chargé de réaliser la paix, la stabilité et le développement pour le peuple soudanais, avec la coopération de l'ONU et d'autres entités.

Le Gouvernement soudanais doit assumer la maîtrise nationale de ce processus et s'engager de manière constructive à respecter effectivement les critères fixés par le Secrétaire général et à garantir une transition réussie. Nous demandons également au Gouvernement soudanais d'envisager d'autoriser le retour éventuel de la Mission dans ses anciennes zones d'opérations au cas où de nouveaux conflits viendraient remettre en question la paix et la sécurité. Il est également impératif de veiller à la transparence des procédures judiciaires dans l'intérêt des enfants, des femmes et des hommes victimes de crimes et de violations des droits de l'homme commis par les deux camps durant le conflit. La voix des victimes doit être entendue, toutes les allégations doivent faire l'objet d'une enquête en bonne et due forme et les auteurs doivent être traduits en justice.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la Sous-Secrétaire générale Bintou Keita de son exposé détaillé sur la situation au Darfour et de nous avoir livré ses impressions personnelles sur son récent voyage au Soudan.

Nous partageons les analyses de nos collègues concernant la situation au Darfour et prenons note du fait que globalement la situation dans la région est demeurée stable. Nous trouvons positif qu'il n'y ait pas eu d'affrontements armés à grande échelle depuis un moment et que les violences intercommunautaires ont quasiment cessé. Il est encourageant de constater que, dans l'ensemble, les mesures relatives à la collecte des armes au sein des populations sont mises en œuvre avec succès par le Gouvernement. Le Gouvernement soudanais fait beaucoup pour que la vie au Darfour reprenne son cours normal. Nous saluons le rôle

constructif joué par Khartoum dans le règlement des problèmes régionaux, y compris sa contribution à la promotion du processus de paix au Soudan du Sud. Nous ne pouvons manquer de mentionner les efforts efficaces déployés par le Soudan et par le Président Omer Al-Bashir personnellement sur le dossier centrafricain, dans le cadre de l'Initiative de paix africaine qui a abouti à la signature de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine.

Je me dois aussi de relever que certains de nos collègues occidentaux ont malheureusement profité de la présente séance sur la situation au Darfour pour critiquer les dirigeants soudanais sur des questions qui n'ont rien à voir avec le sujet d'aujourd'hui. Nous trouvons cette tactique totalement inacceptable. Les perspectives d'avenir concernant l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) doivent être envisagées en fonction de la situation au Darfour, et de cette dernière uniquement. Nous ne cautionnerons aucune tentative visant à mêler des questions intérieures propres au Soudan à cette discussion. Pour ce qui est du Darfour, nous sommes satisfaits de voir que, compte tenu de la dynamique positive actuelle dans la région, la MINUAD continue de réduire ses contingents, conformément à la résolution 2429 (2019). Nous sommes également d'avis que, pour éviter une reprise du conflit, il importe de prévenir tout vide de pouvoir dans la région et de renforcer les capacités des institutions étatiques au Darfour. Nous considérons que c'est là l'objectif du modèle de transition appliqué au fonctionnement de la MINUAD, tel qu'approuvé dans la résolution susmentionnée. Ce modèle a pour but d'assister les Soudanais pendant la phase initiale de consolidation de la paix au Darfour.

Nous appelons les donateurs à respecter les engagements qu'ils ont pris lors des conférences tenues au Caire en mars 2010 et à Doha en avril 2013. Nous pensons que, combiné à l'assouplissement des sanctions unilatérales contre le Soudan, cela faciliterait la normalisation de la situation socioéconomique dans le pays et favoriserait la consolidation de la paix et de la sécurité au Darfour. Nous nous félicitons que presque toutes les dispositions du Document de Doha pour la paix au Darfour de 2011 aient été appliquées.

Nous regrettons de constater que, même si elle a perdu du terrain, l'opposition armée non signataire ne renonce pas à ses efforts pour fragiliser la situation et incite à une nouvelle vague de violence dans la région. Tout le monde sait depuis longtemps que si le processus

de paix stagne au Darfour, c'est parce que l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid refuse d'avoir un comportement constructif vis-à-vis des négociations. Il est regrettable que le Secrétariat continue de lancer des appels à toutes les parties, comme si elles étaient toutes à mettre sur le même plan, sans reconnaître ce fait. Nous sommes convaincus que « flirter » avec ceux qui refusent obstinément de faire des compromis ne peut que nuire au processus de paix. Nous pensons également que ceux qui soutiennent l'opposition soudanaise depuis l'étranger ne devraient pas encourager les irréductibles à se réunir dans leurs capitales, mais devraient plutôt les inciter à faire en sorte que leurs revendications soient plus réalistes.

Nous avons pris note de l'accord de négociation préalable signé le 6 décembre, sous la médiation de l'Union africaine, avec plusieurs mouvements non signataires du Document de Doha pour la paix au Darfour. Il est dommage que cet accord n'ait pas tenu longtemps. Nous considérons la signature de cet accord préalable comme une concession supplémentaire faite à l'opposition radicale par le Gouvernement. Nous attendons donc de la partie adverse qu'elle fasse elle aussi des efforts de rapprochement. Si Abdul Wahid continue de refuser de prendre part aux négociations, comme le lui demande l'Union africaine, nous sommes prêts à envisager l'adoption par le Conseil de sécurité de sanctions contre lui.

Nous partons du principe que mettre en place certaines conditions préalables au Darfour permettra d'avancer vers le retrait total de la MINUAD d'ici à la fin de 2020, comme le prévoit la résolution 2429 (2018).

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je remercie la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Bintou Keita, de son exposé très utile sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et sur sa visite au Soudan. Je remercie également M. Oscar Fernandez-Taranco et M. Mourad Wahba d'être parmi nous. J'aborderai aujourd'hui quatre questions concernant le Darfour : la situation en matière de sécurité, les personnes déplacées, la stratégie de sortie de la MINUAD, la période de transition et la consolidation de la paix.

En ce qui concerne la situation sécuritaire, cela fait plusieurs années, bien avant que le Koweït ne siège au Conseil de sécurité, que la situation au Darfour ne cesse de s'améliorer, à l'exception de quelques affrontements sporadiques causés par une faction bien précise, qui a systématiquement rejeté le processus de paix depuis

son lancement. Nous réaffirmons donc la nécessité d'appuyer les efforts déployés par le Soudan pour étendre sa souveraineté à l'ensemble de ses territoires, et notamment assumer la responsabilité principale de la protection des civils compte tenu de la réduction des effectifs militaires de la MINUAD, laquelle réduction confirme la stabilité actuelle au Darfour et le besoin décroissant d'une présence militaire des Nations Unies sur place.

En ce qui concerne les personnes déplacées et les civils en général, ils demeurent une priorité centrale pour le Conseil de sécurité. Par conséquent, leur retour volontaire, dans des conditions sûres et dignes, doit rester notre objectif commun. Les retours sont l'élément déterminant qui témoignera du succès des mesures pour s'attaquer aux causes profondes du conflit, sans qu'il soit besoin de recourir à de nouveaux critères ou indicateurs. Nous nous félicitons de la coopération en cours entre la MINUAD et le Gouvernement, ainsi que les communautés du Darfour, pour rencontrer les personnes déplacées, comme cela a été le cas à Nyala au début de l'année, car communiquer avec les déplacés nous permettra de mieux garantir leur retour tant souhaité.

En ce qui concerne la stratégie de sortie de la MINUAD, nous saluons et réaffirmons la nécessité pour le Soudan et ses partenaires de continuer à travailler à la mise en œuvre des dispositions restantes du Document de Doha pour la paix au Darfour afin d'ouvrir la voie au retrait de la MINUAD, l'année prochaine. Le Document de Doha demeure la pierre angulaire de la solution au Darfour. Nous demandons au Conseil de sécurité d'accorder la priorité aux solutions politiques qui permettent de mener à bon port les mandats des opérations de maintien de la paix. Nous nous félicitons de la visite fort opportune des trois Sous-Secrétaires généraux, au sujet de laquelle un exposé nous a été présenté ce matin. Cette visite est le reflet de l'évolution du mandat de la MINUAD, qui vise à permettre le retrait sans heurt de cette dernière. Garantir la paix durable au Darfour nécessite de coordonner étroitement les besoins du Gouvernement soudanais et de la MINUAD. Cette visite était donc à la fois nécessaire et bienvenue après la réunion que nous avons eue en septembre en marge de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale pour discuter de la consolidation de la paix au Darfour. Il est grand temps que nous accélérions nos efforts pour aider le Soudan et son peuple à devenir un exemple de transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix après un conflit.

En conclusion, nous réaffirmons notre volonté d'appuyer les efforts du Secrétariat s'agissant d'évaluer les besoins de la prochaine phase. Nous renouvelons également notre appel à appuyer le Soudan pour qu'il parvienne à la stabilité et à une paix globale sur l'ensemble de son territoire, à l'image de ce qu'il fait avec ses voisins.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine tient à remercier la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Keita, pour son exposé. En compagnie du Sous-Secrétaire général Wahba, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et du Sous-Secrétaire général Fernandez-Taranco, du Bureau d'appui à la consolidation de la paix, M^{me} Keita a récemment effectué une visite conjointe et très opportune au Soudan, qui a été propice à la paix et à la stabilité régionales au Darfour et à la bonne application du plan de transition pour l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD).

La situation sécuritaire au Darfour est restée généralement stable ces dernières années. Depuis le second semestre de l'année dernière, au cours duquel la MINUAD a progressivement transféré ses responsabilités en matière de sécurité au Gouvernement soudanais, la situation est restée stable. La Chine apprécie la contribution de la MINUAD au maintien de la paix et de la stabilité au Darfour et se félicite du renforcement volontaire par le Gouvernement soudanais des capacités en matière de gouvernance et de sécurité au Darfour, de la poursuite de sa campagne de collecte d'armes et de ses efforts pour se rapprocher encore des non-signataires du Document de Doha pour la paix au Darfour, et nous espérons que ces mesures seront favorables à la stabilité du Darfour sur le long terme. Dans le même temps, toutefois, le Darfour est toujours confronté à des problèmes de tension intercommunautaire, de personnes déplacées et de développement socioéconomique relativement limité. J'ai trois observations à faire à cet égard.

Premièrement, il importe de continuer à faire progresser le processus politique au Darfour. Le Gouvernement soudanais est déterminé à trouver une solution politique à la question du Darfour. Certains groupes d'opposition et groupes armés au Darfour devraient déposer les armes, participer activement au processus de paix et s'employer à résoudre les problèmes par des moyens politiques tels que le dialogue et la consultation. Les pays influents devraient s'employer activement à exercer des pressions sur eux.

Deuxièmement, il faut en priorité aider le Gouvernement soudanais à renforcer ses capacités. Bien que le Gouvernement soit responsable au premier chef du maintien de la sécurité régionale au Darfour, la communauté internationale devrait l'aider activement à renforcer ses capacités en matière de maintien de l'ordre public et de contrôle de la sécurité afin d'aider ses forces de sécurité à assumer dès que possible la pleine responsabilité de la sécurité qui est actuellement celle de la MINUAD et à assurer son retrait du Darfour en 2020, conformément à la feuille de route. Compte tenu de l'évolution récente de la situation, le Conseil de sécurité devrait s'employer rapidement à procéder à un examen en vue de lever à terme les sanctions contre le Soudan.

Troisièmement, nous devons accélérer le processus de reconstruction au Darfour. Compte tenu des besoins du Soudan, la communauté internationale devrait continuer à fournir une aide humanitaire active et un appui économique. Dans l'immédiat, l'accent devrait être mis sur l'aide à apporter au Gouvernement pour faciliter le retour et l'installation des personnes déplacées, la construction et l'amélioration des infrastructures locales et le renforcement de la production agricole et de l'autosuffisance alimentaire. Nous nous félicitons de l'appui nécessaire du Programme des Nations Unies pour le développement et de la Commission de consolidation de la paix à la reconstruction et au développement du Soudan.

La Chine a toujours appuyé le processus de paix au Darfour et est l'un des principaux pays fournisseurs de contingents de la MINUAD. Nous avons apporté des contributions positives au maintien de la paix et de la stabilité au Darfour au fil des ans et nous voudrions continuer à déployer des efforts concertés, en coopération avec la communauté internationale, pour jouer un rôle constructif dans la réalisation de la paix, la stabilité et le développement au Darfour.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Keita, de son exposé détaillé, en particulier de ses observations sur sa visite au Soudan. Nous remercions également le Secrétaire général de son dernier rapport (S/2019/44) sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD).

La Pologne se félicite de l'amélioration de la situation sécuritaire au Darfour. Dans le même temps, nous sommes conscients que les progrès accomplis ne sont ni stables ni immuables, car il n'a pas encore été possible de remédier pleinement aux causes profondes du

conflit. Nous demeurons préoccupés par les informations faisant état de la poursuite des affrontements entre les Forces armées soudanaises et l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid dans le Jebel Marra et par leurs conséquences pour la population civile. Nous regrettons également de devoir constater que la situation des droits de l'homme au Darfour demeure problématique. Nous condamnons fermement la violence sexuelle et sexiste et le ciblage de la population civile, en particulier les membres les plus vulnérables de la population – femmes, enfants, personnes handicapées et personnes déplacées –, notamment par le personnel de sécurité gouvernemental. À notre avis, le Gouvernement soudanais ne doit ménager aucun effort pour demander des comptes aux auteurs de ces actes et doit faire tout son possible pour lutter contre l'impunité, assurer la sécurité et garantir l'état de droit au Darfour. Dans ce contexte, nous estimons également qu'il est nécessaire de renforcer les capacités des institutions de l'État et des forces de l'ordre, et nous exhortons le Gouvernement à continuer de coopérer avec la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit.

Nous réaffirmons notre position selon laquelle la seule solution possible au conflit au Darfour est une solution politique. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la signature à Berlin, en décembre dernier, d'un accord de pré-négociation, même si nous regrettons que la situation interne actuelle au Soudan ait entraîné la perte de cette dynamique récente dans le processus de paix.

En ce qui concerne le retrait de la MINUAD, nous nous félicitons du fait que la reconfiguration de la Mission se déroule conformément au plan. Nous pensons que le Conseil devrait suivre de près l'impact sur le terrain de la réduction des effectifs de la MINUAD afin de veiller à ce que les progrès réalisés au Darfour ne soient pas compromis. Le Gouvernement soudanais devrait être tenu de rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et des indicateurs de sortie. Ce retrait devrait être compensé par une présence accrue de l'équipe de pays des Nations Unies et, ce qui est particulièrement important, par la garantie que l'équipe de pays dispose de ressources suffisantes et adéquates pour mener à bien son action au Darfour.

Nous sommes fermement convaincus qu'au cours de la transition du maintien à la consolidation de la paix, il faudrait s'attacher tout particulièrement à améliorer les conditions socioéconomiques au Darfour

dans les domaines de la fourniture de services de santé et d'emplois, de l'éducation, du commerce, des infrastructures économiques de base et de l'agriculture, et à instaurer effectivement l'état de droit dans tout le Darfour. La coopération entre le Gouvernement soudanais, les autorités locales du Darfour, la MINUAD et l'équipe de pays des Nations Unies est cruciale à cet égard. Nous pensons que la communauté internationale doit se joindre à ces efforts et appuyer le relèvement et le développement du Darfour afin d'éviter une reprise du conflit. Dans ce contexte, nous espérons que la nouvelle stratégie de développement du Darfour sera finalisée dès que possible, ce qui pourrait rationaliser l'aide internationale.

Pour terminer, je voudrais exprimer notre gratitude à tout le personnel de la MINUAD et à l'équipe de pays des Nations Unies pour leur dévouement et leur contribution constants à la promotion de la paix, de la sécurité, de la stabilité et de la réconciliation au Darfour.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous voudrions exprimer notre gratitude pour la convocation de la présente séance et pour l'important exposé de la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Bintou Keita.

Le rapport trimestriel du Secrétaire général (S/2019/44) nous informe que le Darfour n'a jamais été aussi stable depuis la création de l'Opération hybride Union africaine/Nations Unies au Darfour (MINUAD). La violence intercommunautaire a diminué et la situation sécuritaire s'est améliorée, malgré la persistance des affrontements entre les Forces armées soudanaises et l'Armée de libération du Soudan – -faction Abdul Wahid dans la région du Jebel Marra.

Toutefois, même si la situation est plus stable, nous prenons note avec préoccupation des mesures prises récemment par le Gouvernement, qui risquent de compromettre les progrès réalisés au Darfour. Je parle notamment de l'état d'urgence décrété sur l'ensemble du territoire national et de la dissolution des Gouvernements fédéral et provinciaux. Cela est particulièrement délicat car nous sommes bien conscients que seul un accord politique permettra d'instaurer une paix pérenne au Darfour.

L'accord de négociation préalable conclu entre le Gouvernement et certains groupes armés non signataires du Document de Doha pour la paix au Darfour représente un pas important vers la paix au Darfour, en attendant le début des négociations entre toutes les parties au conflit. Il reste à voir quelles seront les conséquences de ces

mesures inattendues sur ce processus, qui se trouve dans une phase complexe en raison du retrait progressif de la mission. Dans ce contexte, nous appelons de nouveau toutes les parties à cesser définitivement toutes les hostilités au Darfour et à régler les questions de fond en suspens par le dialogue, notamment les questions liées à l'usage des terres et aux ressources naturelles.

En matière de droits de l'homme, nous déplorons la persistance de graves violations des droits fondamentaux, dont beaucoup ont été attribuées aux Forces armées soudanaises, et qui touchent tout particulièrement les femmes et les enfants. Les cas de violences sexuelles liées aux conflits demeurent nombreux. Dans ce contexte, il importe au plus haut point de mettre rapidement en place le cadre de coopération entre le Gouvernement soudanais et l'ONU pour prévenir et combattre les violences sexuelles. À notre avis, il est essentiel que la MINUAD puisse exercer efficacement son mandat sur l'ensemble du territoire du Darfour, notamment dans le Jebel Marra, qui est particulièrement touché par ce fléau. Par conséquent, nous demandons au Gouvernement de garantir à la mission et au personnel humanitaire un accès sans entrave à cette zone.

Par ailleurs, nous constatons avec satisfaction que l'étroite coordination entre la MINUAD, l'équipe de pays des Nations Unies et les autorités locales a permis de réduire sensiblement l'intensité de la violence intercommunautaire. Nous saluons les efforts visant à remédier aux causes du conflit, notamment par l'accès aux ressources en eau et la remise en état des postes de police locaux et des tribunaux ruraux. Dans ce contexte, nous nous félicitons du retour de certains déplacés dans leurs lieux d'origine, et nous espérons que ce processus se poursuivra grâce à la fourniture adéquate de services de base. Nous notons en outre avec satisfaction que le processus de restructuration de la MINUAD se déroule comme prévu. Nous saluons les efforts déployés par le personnel de la mission et de l'équipe des Nations Unies pour mener à bien le processus de transition, en mettant l'accent sur les priorités établies.

Pour cette raison, nous nous félicitons également de la visite conjointe effectuée récemment par les trois Sous-Secrétaires généraux – Bintou Keita, Oscar Fernández-Taranco et Mourad Wahba – et nous soulignons la nécessité pour la communauté des donateurs de contribuer à ces efforts. La mobilisation des ressources sera essentielle pour faciliter le succès à long terme du processus de consolidation de la paix. À cet égard, nous soulignons qu'il importe d'accorder la

priorité aux investissements en faveur du développement en vue d'instaurer une paix pérenne.

Enfin, nous voudrions réitérer notre appui à l'Union africaine, à l'équipe des Nations Unies et aux organismes des Nations Unies et en particulier à la MINUAD, pour les efforts considérables qu'elle déploie afin d'assurer une transition réussie au Darfour en dépit de lourds défis auxquels elle est confrontée au quotidien.

M. Ipo (Côte d'Ivoire) : Ma délégation salue la tenue de cette séance consacrée aux derniers développements de la situation au Darfour et à la mise en œuvre du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Elle remercie M^{me} Bintou Keita, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, pour son rapport circonstancié après la visite fructueuse qu'elle a effectuée au Soudan.

Suite à l'éclatement de troubles socio-politiques ayant occasionné des pertes en vies humaines et des dégâts matériels, la Côte d'Ivoire appelle toutes les parties à la retenue et encourage le Gouvernement soudanais à poursuivre ses efforts dans la recherche de solutions aux causes profondes de cette crise afin de préserver les acquis du processus politique en cours au Darfour. Elle exhorte en outre l'ensemble des parties prenantes soudanaises à œuvrer de façon consensuelle en vue de créer les conditions de transparence et de crédibilité des élections prévues en 2020.

S'agissant de la situation sécuritaire, mon pays se félicite de la relative stabilité que connaît le Darfour depuis plusieurs mois. Toutefois, il déplore la reprise des affrontements entre les forces gouvernementales et celles de l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid, dans le Jebel Marra. Cette situation est l'origine des déplacements de populations, des pertes en vies humaines et de la persistance des violences sexuelles l'encontre des femmes et des filles. La Côte d'Ivoire appelle les parties belligérantes à privilégier le dialogue comme moyen de résolution de leurs différends. Elle appuie, à cet égard, l'appel lancé par le Secrétaire général à l'endroit de M. Abdul Wahid, à se joindre sans délai au processus de paix, afin de mettre définitivement fin à la crise.

Dans ce contexte, mon pays note avec satisfaction la signature, le 6 décembre 2018, d'un pré-accord entre le Gouvernement et deux mouvements non signataires du Document de Doha pour la paix au Darfour, en

prélude aux prochaines négociations de paix. Il salue ces avancées obtenues sous la facilitation du Président Thabo Mbeki, qui dirige le Groupe de mise en oeuvre de haut niveau de l'Union africaine, et souhaite qu'elles contribuent à créer les conditions d'un règlement définitif de la crise au Darfour.

Ma délégation se félicite en outre de la baisse significative des violences intercommunautaires grâce aux efforts conjugués des autorités nationales et locales, de la MINUAD et de l'équipe de pays des Nations Unies. Elle souligne, à cet égard, la nécessité de rechercher des solutions adéquates aux problèmes fonciers et aux difficultés liées à l'accès aux services sociaux de base.

Sur le plan humanitaire, la Côte d'Ivoire se réjouit de l'amélioration de la sécurité alimentaire grâce aux conditions climatiques favorables au cours de la période de juin à septembre 2018.

S'agissant des questions de droits de l'homme, mon pays salue le travail remarquable accompli par les forces de police soudanaises qui ont remplacé les éléments de police de la MINUAD dans le cadre de la sécurisation de certains camps de déplacés. Cependant, il note avec inquiétude les observations du rapport (S/2019/44) faisant état d'actes de violences répétés à l'encontre des civils, en particulier dans la zone du Jebel Marra, et de la recrudescence des violences sexuelles à l'égard des femmes. Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire est d'avis qu'il importe de veiller au renforcement des capacités des institutions judiciaires afin d'aider à l'instauration de l'état de droit.

S'agissant du processus de transition au Darfour, mon pays voudrait appuyer les efforts soutenus des acteurs étatiques nationaux et régionaux, de la MINUAD et de l'équipe de pays des Nations Unies, visant à assurer le succès du passage du maintien à la consolidation de la paix au Darfour. Il salue également l'appui multiforme que la MINUAD et l'équipe pays des Nations Unies apportent au Gouvernement soudanais, plus particulièrement dans les domaines du renforcement de l'état de droit et de l'accès à la justice. À la lumière de sa propre expérience, mon pays réaffirme la nécessité de la mise en place d'institutions fortes garantes de l'état de droit ainsi que d'une appropriation nationale de cette problématique, en vue de la consolidation de la paix.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire invite la communauté internationale et les partenaires au développement à apporter l'appui nécessaire en vue de

garantir le financement de la transition et de répondre aux besoins de développement du Darfour.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Guinée équatoriale.

Je voudrais tout d'abord remercier M^{me} Bintou Keita de son excellent exposé sur la situation au Darfour et sur sa visite dans la région. Nous saluons également la présence du représentant du Gouvernement soudanais à la séance d'aujourd'hui.

Il ressort de l'exposé de M^{me} Keita que la situation générale en matière de sécurité au Darfour s'est beaucoup stabilisée au cours des derniers mois. Nous continuons de suivre de près l'évolution de la situation sur le terrain et nous notons avec satisfaction que des progrès ont été réalisés pour ce qui est de la stabilité et que des mesures constructives ont été introduites. Il n'y a eu aucun incident grave de violence depuis plusieurs mois, ce qui témoigne une fois de plus des progrès réalisés en ce qui concerne le Darfour.

Toutefois, comme cela a été déjà indiqué, nous sommes toujours préoccupés par la violence qui continue d'avoir des incidences négatives sur la population du Jebel Marra. En effet, le Gouvernement de la République de Guinée équatoriale est préoccupé par la situation humanitaire qui reste précaire et par les difficultés auxquelles se heurtent les personnes déplacées qui regagnent leurs foyers, ainsi que par la persistance des violences sexuelles. Dans ce contexte, mon pays encourage toutes les parties au conflit à s'engager à nouveau en faveur du processus politique sur la base du Document de Doha pour la paix au Darfour et à mettre un terme et renoncer aux affrontements meurtriers, car ils continuent de provoquer inutilement des pertes en vies humaines et des déplacements de civils.

Nous appelons également les pays qui accueillent les mouvements armés à s'engager en faveur de la recherche d'une solution durable et pacifique dans la région du Darfour. À cet égard, la République de Guinée équatoriale estime que pour résoudre les causes profondes de la crise, qui continuent de provoquer des actes de violence liés au conflit foncier, des efforts de médiation et de réconciliation sont nécessaires pour mettre fin au conflit et prévenir sa reprise.

Nous notons que le rétablissement de la paix au Darfour serait un pas décisif vers la réalisation de l'aspiration commune de l'Afrique à faire les armes d'ici 2020. Nous félicitons le Gouvernement soudanais de son

appui à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et des efforts qu'il a déployés dans le cadre de son programme de collecte d'armes. La mise en œuvre intégrale de ce programme est essentielle non seulement pour pérenniser la paix qui règne actuellement au Darfour, mais aussi pour rétablir une paix durable dans la région, notamment dans la zone du Jebel Marra où cet important programme est actuellement mis en œuvre.

La République de Guinée équatoriale exhorte le Gouvernement soudanais à améliorer la sécurité dans le domaine politique également, conformément au Document de Doha pour la paix au Darfour, afin de parvenir à un cessez-le-feu définitif. À cet effet, un appui plus large doit être apporté au processus politique mené par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la signature, en décembre, de l'accord de négociation préalable en Allemagne.

Pour terminer, ma délégation félicite le Gouvernement soudanais, M. Mamabolo, Représentant spécial conjoint et Chef de la MINUAD, ainsi que tout le personnel de la MINUAD, et les invite à poursuivre leurs efforts pour améliorer les conditions de vie des habitants du Darfour. Nous devons veiller à ce que le retrait éventuel de la MINUAD ne laisse pas un vide de pouvoir qui risque de relancer le conflit. Il est important que le calme soit maintenu dans cette région afin de permettre la reconstruction post-conflit.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne à présent la parole au représentant du Soudan.

M. Mohamed (Soudan) (*parle en arabe*) : Je voudrais commencer par vous remercier à nouveau, Monsieur le Président, de la tenue de cette importante séance consacrée à l'examen du rapport périodique du Secrétaire général (S/2019/44) sur la situation au Darfour et sur la transition de la phase de maintien de la paix à celle de consolidation de la paix, de relèvement et de reconstruction. Voilà sur quoi portera ma déclaration.

Nous remercions le Secrétaire général de son rapport. Nous voudrions également remercier M^{me} Bintou Keita, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, ainsi que son équipe. Nous remercions M^{me} Keita de son important exposé circonstancié suite à sa récente visite au Soudan il y a

deux semaines. Nous nous ferons un plaisir de faciliter en tout temps de nouvelles visites dès lors que nous aurons reçu une demande en ce sens.

La présente séance se tient alors que le processus de stabilisation se renforce jour après jour au Darfour, comme cela a été reconnu dans les résolutions 2363 (2017) et 2429 (2018) du Conseil de sécurité. Cela reflète également ce qui a été convenu par le Gouvernement soudanais, l'Union africaine et l'ONU en février 2015 dans le cadre du Groupe de travail conjoint sur l'importance d'un retrait graduel, par étape et sans heurt de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Nous sommes ravis que la position du Conseil soit totalement en phase avec les vues régionales et nationales sur cette question.

Ma délégation espère que la transition du maintien de la paix au redressement, à la stabilité, à la consolidation de la paix et à la reconstruction bénéficiera du même appui que celui apporté à la MINUAD, l'objectif étant d'appuyer une amélioration sensible de la situation sécuritaire au Darfour et de mener en parallèle des efforts afin d'assurer le développement socioéconomique et environnemental de la région et de faire face aux conséquences du conflit au Darfour. Dans ce contexte, il est important de rappeler que le sous-développement a été l'un des principaux facteurs à l'origine de l'insurrection au Darfour. Il est également crucial de garder à l'esprit le lien vital qui existe entre la paix et le développement. Il est impossible d'avoir l'une sans l'autre.

À cet égard, ma délégation espère que tous les efforts déployés par les partenaires régionaux et internationaux aideront le Gouvernement soudanais à jeter les bases de la stabilisation, de la consolidation de la paix et de la reconstruction au Darfour, notamment en ce qui concerne le rapatriement des personnes déplacées et des réfugiés; le désarmement, la démobilisation et la réintégration; le renforcement de la coexistence pacifique entre les différentes communautés; la contribution au renforcement des capacités à l'échelon local; et la création de possibilités d'emplois pour les jeunes, qui représentent 65% de la population du Darfour. Il s'agit d'une entreprise commune entre la communauté internationale et nous.

Il m'est agréable d'annoncer que le Gouvernement soudanais est prêt et disposé à accueillir l'équipe qui sera dépêchée par le Secrétariat et par la Commission de l'Union africaine en mars pour mener un examen stratégique de la MINUAD, conformément aux

résolutions 2363 (2017) et 2429 (2018). L'objectif de cet examen est de définir les contours du retrait définitif de la mission d'ici juin 2020. Comme le Conseil le sait, le retrait définitif signifiera que nous aurons atteint l'objectif pour lequel la Mission a été déployée en 2007. Ce sera un succès national, régional et international, qui doit occuper la place qu'il mérite dans les annales du règlement pacifique des conflits dans le monde.

Je pense que nous avons tous le droit de célébrer ce qui a été réalisé jusqu'à présent. Nous avons tous le droit de nous féliciter de la synergie des efforts nationaux, régionaux et internationaux, qui a conduit à la conclusion de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, le 6 février. Ces mêmes efforts ont auparavant conduit en septembre 2018 à la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Comme le Conseil le sait, l'expérience vaste et riche du Soudan et des Soudanais a été déterminante dans ces deux réalisations. Ces réalisations ne sauraient être dissociées de l'expérience réussie de la MINUAD, qui a obtenu des résultats positifs sur les plans régional et international. Je voudrais aborder brièvement un certain nombre de questions importantes qui ont été soulevées par les membres du Conseil de sécurité.

Tout d'abord, il importe de comprendre et de rappeler que la présente séance porte sur la situation au Darfour et dans ses cinq États. Elle ne porte donc pas sur les régions situées en dehors de cette zone géographique. Si, pour quelque raison que ce soit, le Conseil souhaitait examiner la situation dans toute autre zone géographique, y compris le Soudan, qui exerce une souveraineté totale sur son territoire, le Conseil devrait d'abord s'entendre pour examiner cette question conformément au règlement intérieur provisoire de 1947, c'est-à-dire sur la base de la majorité ou d'un consensus. Les membres en sont bien conscients. Si nous voulons envisager le partage des responsabilités dans notre réponse à la situation au Soudan en général, nous devons rappeler un point extrêmement important, à savoir que notre pays souffre depuis plus de trois décennies des effets de sanctions unilatérales qui n'ont aucun précédent en droit international et qui n'ont été ni reconnues ni adoptées par le Conseil de sécurité.

Ces sanctions ont porté atteinte à des millions de personnes vulnérables, notamment des femmes, des enfants et des personnes âgées. Elles ont privé le Soudan de ses besoins fondamentaux, tels que des pièces de rechange pour ses avions, ce qui a entraîné des

défaillances et des accidents d'aéronefs civils. Sudan Airways a été affaiblie alors qu'elle était la compagnie aérienne la plus célèbre d'Afrique depuis 1947. En outre, le Soudan a été privé des droits auxquels il pouvait prétendre en tant que pays sortant d'un conflit et très endetté et en tant qu'un des pays les moins avancés accueillant plus de 2 millions de réfugiés. Un seul des critères que je viens de mentionner devrait permettre au Soudan de bénéficier d'un allègement complet de sa lourde dette et d'un traitement favorable de la part des institutions financières internationales, ce qui n'est nullement le cas aujourd'hui.

De plus, nos partenaires de paix n'ont pas tenu les promesses qu'ils avaient faites dans le domaine économique après la conclusion de l'Accord de paix global de 2005, qui a été suivi du règlement pacifique de la question concernant la République du Soudan du Sud en 2011, sur la base de cet accord. Malheureusement, les partenaires de paix, dont certains sont des membres permanents du Conseil de sécurité, ont tourné le dos à leurs promesses et à leurs engagements.

Tous les membres du Conseil, ainsi que la communauté internationale, savent que la raison principale du conflit au Darfour est avant tout liée au développement, comme l'a indiqué le Représentant permanent de la République dominicaine. Par ailleurs, le conflit est aussi indéniablement le résultat de la dégradation de l'environnement et de la désertification que la côte occidentale de l'Afrique continue de subir. Je me souviens de ce que l'ancien Secrétaire général a dit en 2007, lorsqu'il a pris ses fonctions. Il a dit que la cause profonde des conflits en Afrique était la dégradation de l'environnement. Je me souviens qu'après avoir fait cette déclaration, il a été violemment attaqué dans les médias, et je me rappelle encore ce que le *New York Times* et le *Washington Post* ont publié à cet égard. Cela étant, certains choisissent malgré tout d'aggraver le conflit au Darfour en y ajoutant des causes politiques. Ils tentent d'utiliser la Cour pénale internationale d'une façon qui déforme complètement les faits.

Les membres du Conseil savent que la région du Jebel Marra se distingue par sa situation unique en son genre, comme l'a reconnu la résolution 2363 (2017). Cette région compte 2 millions d'habitants, mais il convient de rappeler qu'elle ne représente qu'une petite partie d'un État parmi les cinq États qui forment le Grand Darfour. De ce point de vue, la situation dans le Jebel Marra ne doit pas être le seul prisme par lequel nous considérons la situation au Darfour. Par conséquent, la situation ne

doit pas être présentée différemment de la situation sur le terrain, pour la simple raison que le Conseil de sécurité a conclu un accord spécifique concernant la région du Jebel Marra. Nous pensons, comme la majorité des membres du Conseil, que la ligne de conduite que le Conseil doit adopter consiste à donner suite à l'intention de prendre des mesures contre toutes les parties qu'il a exprimées dans les résolutions pertinentes ainsi qu'aux dispositions de la résolution 1591 (2005), qui a été adoptée au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

Le mois dernier, j'ai rencontré le Secrétaire général et je lui ai transmis des informations confirmant que les membres de l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid, qui se sont retirés dans les montagnes difficiles d'accès, étaient à l'origine des manifestations durant lesquelles des revendications légitimes ont été exprimées, comme le Président de la République l'a reconnu. Ils ont cherché à exploiter ces manifestations et ont utilisé des couteaux et des armes à feu.

En ce qui concerne l'état d'urgence qui a été déclaré, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, dont le Soudan est signataire, prévoit la déclaration de l'état d'urgence. Le mois dernier, nous avons informé le Secrétaire général de notre intention de déclarer l'état d'urgence dans les États de Kassala et du Kordofan septentrional, conformément aux dispositions du Pacte international et de la Constitution provisoire

du Soudan de 2005. Nous allons immédiatement informer le Secrétaire général de l'état d'urgence décrété dans le reste du Soudan, conformément aux dispositions du Pacte international. Le Gouvernement soudanais respecte pleinement les droits inaliénables des individus, tels que consacrés par la Constitution du Soudan, qui sont les mêmes que ceux consacrés par le Pacte international.

Pour terminer, ma délégation exprime une fois de plus sa gratitude à la MINUAD pour le travail qu'elle a accompli depuis son déploiement au Darfour en 2008. Nous remercions également tous les soldats de la paix et les pays fournisseurs de contingents, la Commission de l'Union africaine et le Secrétariat de l'ONU, en particulier le Département des opérations de paix, le Département de l'appui opérationnel et le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix. Nous réaffirmons notre volonté de coopérer avec la MINUAD jusqu'à son retrait total de mon pays une fois sa mission menée à bien et la paix instaurée dans cette région importante.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a pas d'autre d'orateur inscrit sur ma liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à midi.